

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 18/10/2023

Version: 3.0 (remplace la version 2.0. du 18/06/2020)



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: SAKARAT D WAX
Type de produit: Biocide
Numéro d'enregistrement: BE2012-0047
Substance active: Difénacoum 0,005%
Numéro CAS: 56073-07-5
Forme du produit: Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal Utilisation professionnelle uniquement
Utilisation de la substance/mélange Pâte prête à l'emploi au difénacoum (0,005% p/p), pour lutter contre des rats et des souris à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments et des installations de stockage d'aliments, pour la protection de la santé publique, des produits et matériels stockés.
Utilisation de la substance/mélange Rodenticide

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Killgerm Benelux nv
Koeyleuken 12
2300 Turnhout
Belgique

Tél.: +32 (0)14 44 22 70

E-mail: verkoop@killgerm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum	c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 (0)70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B – **H360D**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 (STOT RE 2) – **H373**

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS08

Mention d'avertissement (CLP)

Danger

Composants dangereux

Difénacoum

Mentions de danger (CLP)

H360 – Peut nuire au fœtus.
H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (CLP)

P201 – Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 – Porter des gants de protection.

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P314 – Consulter un médecin en cas de malaise.
P405 – Garder sous clef.
P501 – Éliminer le contenu et les emballages conformément aux réglementations nationales/régionales.

2.3. Autres dangers

Suivez les instructions d'utilisation pour prévenir les risques pour la santé humaine et l'environnement. Utilisez des boîtes d'appâts indiquant clairement qu'elles contiennent du poison. Enlevez tous les restes de l'appât, les rongeurs morts pendant et après le traitement, et éliminez-les de manière sûre. Empêcher les enfants et les animaux domestiques (en particulier les chats, les chiens et les cochons) d'avoir accès à l'appât. Nocif pour la faune.

Ce produit est dangereux pour les mammifères, y compris les animaux domestiques et les oiseaux s'il est ingéré. L'exposition d'animaux non ciblés doit être évitée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identification du produit	%	Classification selon le règlement (EG) Nr. 1272/2008 [CLP]
Difénacoum	(No. CAS) 56073-07-5 (No. EG) 259-978-4 (No. D'identification européenne) 607-157-00-X	0,005 w/w	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Acute Tox. 1 (Dermal), H310 Acute Tox. 1 (Inhalation), H330 Repr. 1B, H360D STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Bitrex	(No. CAS) 3734-33-6	0,001 w/w	Acute Tox 4, H302 H332 Skin Irritation 2, H315 Eye Damage 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Ce produit contient un anticoagulant. L'ingestion peut inclure des symptômes pouvant être retardés, des saignements de nez et des saignements des gencives. Dans les cas graves, des ecchymoses et du sang peuvent être présents dans les selles ou l'urine. Antidote: Vitamine K1, administrée uniquement par le personnel médical / vétérinaire.

- Premiers soins – général** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin
- Premiers soins après contact avec la peau** : Laver la peau exposée avec de l'eau puis avec du savon et de l'eau.
- Premiers soins après contact oculaire** : Rincer les yeux avec du liquide de rinçage pour les yeux ou avec de l'eau et garder les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes.
- Premiers soins après ingestion** : Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets** : Ce produit contient du Difénacoum, un anticoagulant indirect. Il est peu probable que des signes d'empoisonnement apparaissent avant 12 à 18 heures après l'ingestion. Ensuite, ils se développeront progressivement et pourront apparaître rapidement. En cas d'ingestion, les symptômes qui peuvent être retardés comprennent : des saignements de nez et des gencives. Dans les cas graves, des ecchymoses et du sang peuvent apparaître dans les selles ou dans l'urine. Les signes cliniques sont dus à une tendance accrue aux saignements et comprennent : une augmentation du temps de Quick, des ecchymoses faciles avec des saignements occasionnels des gencives, du sang dans les selles ou les urines, des saignements excessifs dus à des coupures et des éraflures mineures, une bouche pâle et des gencives froides et faiblesse générale. Les cas d'intoxication plus graves comprennent les saignements (généralement internes) et le choc.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

CONSEILS AUX MÉDECINS : Le difénacoum est un anticoagulant indirect. La phytoménadione et la vitamine K1 sont des antidotes. Déterminez le temps de prothrombine au moins 18 heures après la consommation. En cas d'augmentation, administrer de la vitamine K1 à raison de 40 mg/jour pour les adultes et de 20 mg/jour pour les enfants en doses fractionnées. Continuez jusqu'à ce que les temps de prothrombine se normalisent. Continuez à surveiller le temps de prothrombine pendant deux semaines après l'arrêt du sérum antivenin et reprenez le traitement si une augmentation se produit pendant cette période. NB La vitamine K3 n'est pas efficace. Pour obtenir des conseils médicaux détaillés sur le traitement d'une intoxication, contactez votre centre antipoison le plus proche.

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone. Refroidissez le matériau en combustion avec de l'eau pulvérisée afin de minimiser les risques de ré-inflammation. Gardez les conteneurs et les environnements froids avec de l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit est non-inflammable mais combustible. Il peut libérer du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le personnel qui entre en contact avec le déversement accidentel doit porter un équipement de protection individuelle décrit à la section 8 à la section "déversement".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, gratter le produit du sol et le disposer dans des conteneurs de rejet adéquats. Contacter le fournisseur pour obtenir des conseils sur l'élimination sans danger du produit. Voir aussi la rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Le produit ne doit être utilisé et stocké que conformément aux instructions figurant sur l'étiquette du produit. Consultez également la section «Contrôles de l'exposition / Protection individuelle». Évitez tout contact par la bouche. Se laver les mains et la peau non recouverte avant les repas et après utilisation. Videz complètement l'emballage et retirez-le en toute sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans le conteneur d'origine, dans des conditions fraîches et sèches, dans un endroit sûr, bien ventilé, inaccessible aux enfants et à l'écart des aliments pour animaux. Stocker et transporter à l'écart des produits pouvant avoir une odeur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit à utiliser comme rodenticide, conformément aux instructions sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite nationale spécifique n'a été définie.

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsque l'exposition peut se produire, des mesures techniques doivent être prises. Une évaluation des risques doit être effectuée et l'équipement de protection individuel suivant peut être requis:

Équipement respiratoire:

Pendant usage normal: non requis dans des conditions normales d'utilisation

En cas de dispersion accidentelle: Demi-masque (selon EN 140) plus filtre classe P (selon EN 143) au facteur de protection (nominal) requis (minimum)

Protection des mains:

Pendant usage normal: Sans doublure / floqué, caoutchouc synthétique / PVC EN 374. (300 mm de longueur) ex. Nitrile

En cas de dispersion accidentelle: Sans doublure / floqué, caoutchouc synthétique / PVC EN 374. (300 mm de longueur) ex. Nitrile

Protection oculaire:

Pendant usage normal: non requis dans des conditions normales d'utilisation

En cas de dispersion accidentelle: lunettes de protection de type EN166 3459B

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Combinaison:

Pendant usage normal: Type de base. Ex. Polycoton lourd ou combinaison de type 5/6

En cas de dispersion accidentelle: combinaison de type 5/6

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Appât bleu sous forme de pâte
Couleur:	Bleu(e).
Odeur:	Odeur caractéristique comme la pâte à modeler
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	6.3
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	371 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable mais combustible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	1.11
Solubilité:	Insoluble
Log Pow:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non réactif

10.2. Stabilité chimique

Dans des conditions normales, la manipulation et l'utilisation de ce produit sont stables.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet attendu dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone et les oxydes d'azote, les substances toxiques et irritantes sont libérés lors d'un incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

(a) Toxicité aiguë: les informations ont été dérivées des propriétés des ingrédients individuels Prise orale LD50 (rat) >2000mg/kg. Inhalation : voie d'exposition peu probable

(b) Corrosivité/irritation: peau, yeux, voies respiratoires – aucun potentiel d'irritation attendu. Informations dérivées des propriétés des ingrédients individuels.

(c) Sensibilisation: ne contient pas de sensibilisateurs cutanés ou respiratoires connus

(d) Toxicité à dose répétée: le produit n'a pas été testé. L'exposition répétée à de petites quantités peut affecter certains organes. Nuit au système de coagulation.

(e) Mutagénicité/carcinogénicité: le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir de tels effets.

(f) Toxicité pour la reproduction: le produit ne contient pas d'ingrédients connus pour avoir des effets sur la fertilité ou le système reproducteur.

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

La substance active, le difénacoum, contenue dans ce produit est classée toxique pour les organismes aquatiques. Cependant, lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions, il n'est pas prévu que la libération contrôlée de ce produit provoque une contamination de l'environnement.

Difénacoum (56073-07-5)	
CL50 Oncorhynchus mykiss (96h)	0,064 mg/l
EC50 Daphnia magna (48h)	0,52 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Difénacoum (56073-07-5)	
Potentiel de bioaccumulation	En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau (log Pow), l'accumulation dans des organismes est possible.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux. Après l'exposition au sol, l'adsorption à des particules solides de sol est probable, donc la contamination des eaux souterraines n'est pas prévue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne répond pas aux exigences d'évaluation.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer de manière sûre conformément à la réglementation locale / nationale. Éliminer le contenu / l'emballage dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Limité aux utilisateurs professionnels.
- Les informations contenues dans cette fiche de données ne constituent pas une évaluation des risques sur le lieu de travail telle que requise par la législation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Vous trouverez des conseils sur la manipulation du produit dans les rubriques 7 et 8.

SAKARAT D WAX

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations: utiliser ce produit uniquement conformément aux instructions sur l'étiquette.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Toxicity Category 1 (Oral)	H300	Mortel en cas d'ingestion
Acute Toxicity Category 3 (Oral)	H302	Nocif en cas d'ingestion
Acute Toxicity Category 1 (Dermal)	H310	Mortel par contact cutané
Skin irritant Category 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Eye damage Category 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Acute toxicity Category 1 (Inhalation)	H330	Mortel par inhalation
Acute toxicity Category 3 (Inhalation)	H332	Nocif par inhalation
Reproductive Toxicity Category 1	H360D	Peut nuire au fœtus.
Single target organ toxicity – Repeat exposure Category 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Single target organ toxicity – Repeat exposure Category 2	H372	Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Aquatic Toxicity Acute Category 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
Aquatic Toxicity Chronic Category 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Aquatic Toxicity Chronic Category 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Version FDS (date)	CHANGEMENTS
Version 1.0 – 06/02/2019	Création de la FDS
Version 2.0 – 18/06/2020	Modifications de la mise en page + corrections d'erreurs de frappe
Version 3.0 – 18/10/2023	Modifications de la mise en page + corrections d'erreurs de frappe

RI - SDS EU (REACH Annex II) CLP

Les informations contenues dans cette fiche des données de sécurité sont strictement à titre indicatif et ne doivent pas être invoquées au-delà de cela. Cette fiche de données est destinée à fournir des conseils généraux de santé et de sécurité sur la manipulation, le stockage et le transport de la préparation. Les informations fournies dans cette fiche sont exactes à la date de publication et seront mises à jour en tant que de besoin. Aucune responsabilité ne sera acceptée par Killgerm pour toute perte, blessure ou dommage résultant du non-respect des informations et des conseils contenus dans cette fiche et/ou du non-respect des directives du fabricant, des données de l'étiquette du produit et de toute littérature technique d'utilisation. **Avant d'utiliser tout produit, il est nécessaire de s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans le présente Fiche de Données de Sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans cette fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valable pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout(s) autre(s) matériau(x) ou pour toute utilisation que celle qui est spécifiée dans le présent document. Killgerm n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour toute autre raison que celle décrite dans cette fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont appropriées selon sa propre utilisation.